

Fiche Technique:audit formation sécurité routière

Objectifs de la formation

- Examiner les modalités des formations et la pertinence des contenus.
- Vérifier l’application des acquis sur le terrain.
- Détecter les lacunes de sensibilisation et évaluer l’efficacité des outils.
- Assurer la conformité réglementaire (Code de la route, SST).
- Établir des recommandations et un plan d’action correctif.
- Réduire les accidents et améliorer la performance sécurité.

Formats d’intervention possibles : sur site et/ou à distance, selon vos contraintes opérationnelles.

Population cible

- Entreprises avec flotte de véhicules ou collaborateurs mobiles.
- Responsables sécurité, RH et managers opérationnels.
- Secteurs: transport, logistique, maintenance, services terrain.
- Organisations souhaitant créer/optimiser un programme de formation sécurité routière.
- Contextes à forte mobilité: déplacements fréquents en milieux urbains/industriels.

Durée de la formation

Mission généralement menée sur plusieurs semaines, selon la taille de l’entreprise et la complexité de la flotte.

Inclut collecte d’informations, analyses terrain/documentaires et restitution des résultats.

Phase	Description	Durée indicative
Diagnostic initial	Collecte et analyse des données	1 à 2 semaines
Analyse documentaire	Vérification de la conformité réglementaire	1 semaine
Recommandations	Rapport et plan d'action	1 semaine
Suivi et accompagnement	Mise en œuvre et pilotage	Variable selon le plan

Programme de la formation

Module 1 — Diagnostic initial

- Collecte des données et analyse des dispositifs actuels.
- Revue des plans de formation et entretiens clés.

Module 2 — Analyse documentaire et réglementaire

- Contrôle de conformité (Code de la route, SST).
- Examen des supports, évaluations et procédures d'encadrement.

Module 3 — Recommandations et plan d'action

- Rapport détaillé et préconisations techniques/pédagogiques.
- Renforcement des compétences et outils de formation.

Module 4 — Suivi et accompagnement

- Mise en œuvre du plan et contrôle des progrès.
- Ajustements des formations et reporting à la direction.